



LaSalle, le 31 janvier 2016

Mesdames, Messieurs,

Bonjour,

Je suis fier de vous annoncer que le RAPLIQ se lance dans l'aventure à vos côtés.

Dès maintenant, si vous désirez porter plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et nous en confier le mandat, nous sommes prêts à accueillir vos plaintes.

Le processus pour nous contacter :

De préférence, un premier contact par courriel à l'adresse suivante: [lerapliq.plaintes@gmail.com](mailto:lerapliq.plaintes@gmail.com) avec vos coordonnées téléphoniques et le meilleur temps pour vous joindre.

Je sais que certaines personnes électrosensibles ne peuvent utiliser d'ordinateur, alors vous pouvez leur dire de me joindre au [514-836-6376](tel:514-836-6376) en après-midi seulement. Le processus sera le même, les plaintes seront traitées dans l'ordre des courriels/appels reçus. Les plaintes ne seront pas traitées plus vite, c'est l'ordre de réception des demandes qui compte.

Nous prévoyons un certain nombre de plaintes, alors nous enverrons un accusé de réception rapidement et j'entrerai en contact avec vous dans un délai raisonnable.

Après avoir parlé à un(e) plaignant(e) et bien compris le motif discriminatoire de la plainte, de ce que les mesures correctives devraient être, du montant des dommages moraux (si applicable), nous être entendus sur les termes et avoir reçu le paiement, nous prendrons alors charge de la plainte.

Rédaction, envoi à la Commission, suivi, médiation (si applicable) etc, etc....

Comme je vous l'expliquais dans un courriel précédent, la prise en charge d'une plainte génère des coûts. Pour la prise en charge d'une plainte, le coût sera de \$200,00.

Chaque plainte sera évaluée individuellement, tant sur l'aspect des faits que des droits brimés ainsi que des mesures de redressement et des dommages punitifs.

Tout au long du processus, je tiendrai chaque plaignant (e) au fait des développements de son dossier au fil des évènements.

Mesdames, messieurs, veuillez accepter mes salutations les plus cordiales.

Steven Laperrière  
Consultant au RAPLIQ